

# RAPPORT ANNUEL 2023 DE PCNLUX

Nous avons le plaisir de présenter le Rapport Annuel 2023 du Point de Contact National luxembourgeois (PCNLux), qui offre un aperçu de nos activités tout au long de l'année. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les parties prenantes pour leurs contribution à nos activités cette année. Nous sommes disposés à discuter des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour la conduite responsable des affaires (lignes directrices) et du travail de PCNLux avec votre organisation et dans votre secteur.

## INTRODUCTION

L'année 2023 a été une année marquante pour la communauté de la conduite responsable des entreprises (CRE). Un événement clé a été la publication [des lignes directrices mises à jour de l'OCDE en juin 2023](#), qui ont considérablement amélioré les normes mondiales de la CRE. PCNLux a activement participé au processus de révision et de mise à jour, et a déployé des efforts considérables pour diffuser les nouvelles lignes directrices à travers diverses activités de promotion, y compris l'annonce des lignes directrices mises à jour via un [communiqué de presse](#), une présentation à [l'Assemblée parlementaire du Benelux](#) et la participation à de nombreux [événements](#) avec les parties prenantes tout au long de l'année.

Un autre événement notable a été la tenue de la première [réunion ministérielle de l'OCDE dédiée à la CRE](#) en février 2023. PCNLux a accompagné le ministre de l'Économie qui a représenté le Luxembourg et qui a présidé la session sur la finance durable. La réunion ministérielle sur la CRE s'est conclue par l'adoption de la [Déclaration sur la promotion et le soutien de la conduite responsable des entreprises dans l'économie mondiale](#), soulignant l'importance de la CRE pour la résilience et la durabilité économiques mondiales. La déclaration a également mis en lumière les priorités politiques telles que l'action climatique et la numérisation, et a souligné le rôle important des Points de Contact Nationaux (PCN) dans la mise en œuvre des normes de CRE.

En janvier 2023, PCNLux a tenu [une réunion de consultation](#) avec les parties prenantes, qui a conduit à l'adoption de notre [plan promotionnel](#) basé sur les retours reçus. Une autre [réunion de consultation](#) a eu lieu en octobre 2023 pour examiner et mettre à jour cet exercice. Ces réunions se sont ajoutées à divers autres événements visant à proposer un cadre d'échanges avec les parties prenantes.

En 2023, PCNLux a traité une plainte transférée par le PCN néerlandais, qui s'est [conclue](#) début 2024.

La publication de notre [rapport d'examen par les pairs](#) en septembre a été un autre jalon important pour PCNLux. Les résultats et les recommandations de l'examen par les pairs ont été présentés lors d'une [conférence de presse](#) tenue par le ministre de l'Économie. Merci encore aux examinateurs – les PCN de l'Islande, de la Lettonie, et de la Suisse ainsi que le Secrétariat de l'OCDE– de même qu'à toutes

les parties prenantes participant à ce processus. Ces recommandations guideront nos activités au cours des prochaines années.

PCNLux a également contribué à l'apprentissage entre pairs en participant aux examens par les pairs d'autres PCN. En février, nous avons rejoint nos homologues suédois et roumains pour examiner, ensemble, le PCN de la République tchèque. Plus tard, en novembre, nous avons collaboré avec le PCN péruvien pour examiner le PCN de Turquie. Nous exprimons notre gratitude aux PCN examinés pour leur hospitalité, et aux PCN participants ainsi qu'au Secrétariat de l'OCDE pour leur collaboration.

## ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

### STRUCTURE, EMBLACEMENT ET COMPOSITION DU PCN

Le PCNLux a été créé en 2000. Il n'a pas été établi par un instrument spécifique législatif, réglementaire ou administratif. Il est organisé en tant que « service unique », ce qui signifie que le PCN est rattaché à un seul ministère ou organisme gouvernemental compétent, en l'occurrence le Ministère de l'Économie. L'équipe du PCN est composée de deux hauts fonctionnaires à temps plein.

Un organe consultatif informel composé de représentants du Ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministère des Finances et du Ministère du Travail peut être sollicité pour conseiller le PCN de manière ponctuelle sur la gestion de cas spécifiques ou des questions de principe concernant ces matières. Cet organe ponctuel n'exerce pas de contrôle sur les activités du PCN.

### RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

Le personnel du PCN se compose de deux membres à temps plein. Bien que PCNLux ne dispose pas d'un budget dédié, les ressources financières pour les activités de promotion et autres dépenses nécessaires étant allouées de manière ponctuelle par le budget ministériel. Cette approche nous a permis d'organiser et de participer à divers événements tout au long de l'année.

### RAPPORTS

PCNLux rend compte au ministre de l'Économie, dont le rapport au Parlement inclut les activités du PCN.

D'autres exigences de transparence pertinentes pour le travail du PCN incluent la « Loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte » et la « Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ».

Le PCN rend également compte annuellement au Comité de l'investissement de l'OCDE, qui est à l'origine de la mise en place le système des PCN.

## INFORMATION ET PROMOTION

### SENSIBILISATION ET ACTIVITES PROMOTIONNELLES

En 2023, PCNLux a organisé ou coorganisé un total de six événements et participé à 17 événements organisés par d'autres entités visant à promouvoir la CRE. Ces événements étaient conçus pour engager et informer un large éventail de parties prenantes, y compris l'écosystème des entreprises, les organisations non gouvernementales, les institutions nationales des droits de l'Homme, le milieu universitaire ainsi que divers ministères et agences administratives.

Tout au long de l'année, nous avons répondu à de nombreuses demandes de la presse et contribué à répondre aux questions parlementaires sur la conduite responsable des entreprises.

## SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX DU PCN

Le PCNLux dispose d'un site internet dédié, accessible via [ce lien](#). Le site internet fournit des informations complètes sur les lignes directrices de l'OCDE, les recommandations pratiques relatives à la mise en œuvre du devoir de diligence ainsi que le rôle et le mandat du PCN. Il inclut également des détails sur la façon de soumettre un cas spécifique, sur les règles de procédure du PCN et les déclarations finales ainsi que d'autres documents sur les plaintes conclues. Le site est disponible en français et en anglais.

PCNLux dispose d'un compte X officiel sous le nom d'utilisateur @OECD\_NCP\_Lux, visant à améliorer sa visibilité et à promouvoir ses échanges avec les parties prenantes.

## CAS SPECIFIQUES (PLAINTES)

### REGLES DE PROCEDURE DU PCN POUR LE TRAITEMENT DES CAS SPECIFIQUES

PCNLux a établi des règles de procédure pour le traitement des cas spécifiques, disponibles sur son [site internet](#). En 2023, ces procédures ont été mises à jour pour améliorer la clarté et la prévisibilité, conformément aux recommandations du rapport d'examen par les pairs.

### RAPPORT SUR LES CAS SPECIFIQUES

PCNLux a reçu une soumission de cas spécifique en 2023, qui s'est conclue début 2024. Les détails de l'affaire ont été rapportés au Secrétariat de l'OCDE et [publiés](#) sur le site internet de PCNLux.

[La base de données](#) actuelle de l'OCDE sur les cas spécifiques reflète avec précision les cas traités par PCNLux.

## APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS ET EXAMENS PAR LES PAIRS

PCNLux s'est engagé dans des activités d'apprentissage entre pairs et d'examen par les pairs en 2023. Il a continué à participer aux réunions du Groupe de travail de l'OCDE sur la CRE et du réseau des PCN en 2023. De plus, PCNLux a rejoint le réseau régional des PCN avec la Belgique, la France et les Pays-Bas, en participant à des réunions avec ces collègues pour partager les meilleures pratiques et renforcer la collaboration.

PCNLux a également participé aux examens par les pairs d'autres PCN. En février, PCNLux, avec ses homologues suédois et roumains, a effectué un exercice d'évaluation du PCN de la République tchèque. De même, en novembre, PCNLux, avec le PCN péruvien, a mené un examen par les pairs du PCN de Turquie. Les deux processus d'examen par les pairs, facilités par le Secrétariat de l'OCDE, ont consisté en des entretiens avec des représentants du PCN, des responsables gouvernementaux et des parties prenantes. PCNLux remercie les PCN qui se sont soumis à cet exercice pour leur hospitalité et les PCN participants ainsi que le Secrétariat de l'OCDE pour leur collaboration.

## COHERENCE DES POLITIQUES

En 2023, PCNLux a continué à participer à des forums interministériels traitant de la CRE et des questions relatives aux entreprises et aux droits de l'Homme, y compris le Comité interministériel des droits de l'Homme, le Comité interministériel sur la diligence raisonnable et le Groupe de travail sur

les entreprises et les droits de l'Homme. Les membres de PCNLux ont, indirectement mais activement, participé par leur analyse et leurs commentaires, relayés aux négociateurs à Bruxelles, à l'élaboration de la Directive européenne sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (CSDDD), qui ont été un axe majeur du Comité interministériel sur la diligence raisonnable en 2023.

## FORMATIONS

Le personnel de PCNLux a participé à diverses activités de formation en 2023, y compris un cours en ligne sur la résolution des conflits pour les PCN, qui s'est déroulé de décembre 2022 à mars 2023. Ce programme comprenait des webinaires, des études autodirigées et des exercices de médiation simulée, se concentrant sur les compétences en médiation et les outils et techniques de résolution des conflits en ligne.

De plus, les membres de PCNLux ont assisté à des séances de travail organisées de manière virtuelle par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'OCDE, couvrant des questions particulières en matière de travail telles que des environnements de travail sûrs, l'élimination de la violence et du harcèlement au travail, et les mécanismes de résolution des conflits.

Le personnel de PCNLux a également suivi une formation spécialisée sur les normes internationales du travail (NIT) à Turin, en Italie, du 26 au 28 juin 2023. Cette formation portait sur les droits du travail, la cohérence des politiques et le rôle des NIT dans les lignes directrices de l'OCDE.